

« À l'École du Vieux Chêne, on s'instruit dans le respect,
on socialise dans le bonheur et on s'entraide pour se qualifier. »

1

ÉCOLE DU VIEUX-CHÊNE
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
19 DÉCEMBRE 2023

	<p>Procès-verbal du Conseil d'établissement tenu à l'école du Vieux-Chêne, 99, Croissant de la Matapédia, à Terrebonne, le 19 décembre 2023 à 18h00.</p> <p>1. Ouverture de l'assemblée M. Mabrouky déclare la séance ouverte. Il est 18h58.</p> <p>2. Vérification des présences et du quorum M. Mabrouky souhaite la bienvenue à tous et s'assure du quorum.</p> <p>Sont présents :</p> <table data-bbox="446 806 1354 1031"><tr><td>Membres parents</td><td>Membres école</td></tr><tr><td>Mme Catherine Pigeon</td><td>Mme Marilène Ouellet</td></tr><tr><td>Mme Annie Archambault</td><td>Mme Stéphanie Monette-Gagné</td></tr><tr><td>Mme Kahina Slimani</td><td>Mme Caroline De Roy</td></tr><tr><td>M. Salvatore Capone</td><td>Mme Alexi Boisvert</td></tr><tr><td>M. Karim Mabrouky</td><td>Mme Mélanie Laplante</td></tr></table> <p>Sont invités :</p> <p>Mme Fannie Lupien, directrice M. Stéphane Garcia, directeur adjoint</p> <p>3. Adoption de l'ordre du jour du 19 décembre 2023 Mme Lupien ajoute le départ de M. Capone et le défi Pierre Lavoie au <i>Varia</i>.</p>	Membres parents	Membres école	Mme Catherine Pigeon	Mme Marilène Ouellet	Mme Annie Archambault	Mme Stéphanie Monette-Gagné	Mme Kahina Slimani	Mme Caroline De Roy	M. Salvatore Capone	Mme Alexi Boisvert	M. Karim Mabrouky	Mme Mélanie Laplante
Membres parents	Membres école												
Mme Catherine Pigeon	Mme Marilène Ouellet												
Mme Annie Archambault	Mme Stéphanie Monette-Gagné												
Mme Kahina Slimani	Mme Caroline De Roy												
M. Salvatore Capone	Mme Alexi Boisvert												
M. Karim Mabrouky	Mme Mélanie Laplante												
<p>CE/19122023-14 Adopté à l'unanimité</p>	<table data-bbox="509 1413 1252 1486"><tr><td>Proposé par :</td><td>Adopté par :</td></tr><tr><td>Mme Marilène Ouellet</td><td>M. Karim Mabrouky</td></tr></table>	Proposé par :	Adopté par :	Mme Marilène Ouellet	M. Karim Mabrouky								
Proposé par :	Adopté par :												
Mme Marilène Ouellet	M. Karim Mabrouky												
<p>CE/19122023-15 Adopté à l'unanimité</p>	<p>4. Adoption du procès-verbal du 28 novembre 2023 Tous les membres sont en accord avec le présent compte rendu.</p> <table data-bbox="505 1650 1268 1724"><tr><td>Proposé par :</td><td>Adopté par :</td></tr><tr><td>Mme Catherine Pigeon</td><td>M. Salvatore Capone</td></tr></table> <p>5. Suivi du procès-verbal du 28 septembre 2023 Tableau des sorties : Il devrait être finalisé pour le 23 janvier. Inscription des élèves au CSSDA : Les inscriptions vont bon train. En raison de la grève, la période d'inscription est prolongée jusqu'au 12</p>	Proposé par :	Adopté par :	Mme Catherine Pigeon	M. Salvatore Capone								
Proposé par :	Adopté par :												
Mme Catherine Pigeon	M. Salvatore Capone												

janvier 2024.

6. Droit de parole au public

Aucun public

7. Grille-matières pour 2024-2025 (art. 86)

Mme Lupien présente la grille-matières qui est vécue cette année par les élèves et les titulaires. Les arts plastiques sont enseignés par les titulaires. Ces derniers placent à l'horaire environ 50 minutes par semaine ou 140 minutes aux deux semaines pour l'enseignement des arts plastiques. Les titulaires ont reçu des formations et ont accès à la conseillère pédagogique en arts plastiques. Le projet d'anglais enrichi avec les élèves de 6^e année se vit bien. M. Nacer est apprécié. L'équipe-école souhaite reconduire la grille-matières pour 2024-2025.

CE/19122023-16
Adopté à
l'unanimité

Proposé par :
M. Salvatore Capone

Adopté par :
M. Karim Mabrouky

8. Directive gouvernementale concernant l'utilisation des appareils électroniques à l'école (résolution et modification du code de vie de l'école)

Mme Lupien présente le décret ministériel datant de cet autonome. Tous les appareils électroniques sont interdits dans les classes d'enseignement. Cette directive se veut pour un climat plus favorable aux apprentissages. Le code de vie de l'école du Vieux-Chêne doit être modifié pour l'ajout de cette interdiction. Le nouveau code de vie est à l'infographie. Mme Lupien présente la lettre qui sera envoyée aux parents de l'école. Elle apportera des modifications à celle-ci selon les recommandations des membres du CÉ.

CE/19122023-17
Adopté à
l'unanimité

Proposé par :
M. Salvatore Capone

Adopté par :
Mme Alexi Boisvert

9. Critères de sélection des directions d'établissement (art. 79)

Dans la section *Qualités particulières*, la loyauté (stabilité) sera ajoutée.

10. Dépenses au fonds 8 (ex. : classe extérieures)

M. Mabrouky souligne la pertinence d'avoir un projet précis à réaliser en lien avec le fonds 8. Quelques idées sont nommées : modules de jeu de style Ninja Warrior, classe extérieure à l'avant de l'école,

lignage de la cour, remplissage des trous de la cour. Mme Lupien propose de faire appel au comité *Aménagement de la cour d'école* au sein des Ressources matérielles du Centre de services scolaire des Affluents. L'équipe-école et les élèves seront consultés afin d'avoir d'autres idées. Les membres parents réaliseront un Forms qui sera envoyé aux parents des élèves de l'école afin de les consulter.

11. Sujets d'informations

La présidence

M. Mabrouky souhaite de joyeuses fêtes et remercie l'implication de M. Salvatore.

La direction

Le 20 février, les travaux du plancher du gymnase commenceront. Les travaux seront réalisés durant la semaine de relâche.

Représentants des enseignants

Mme Ouellet nomme que la maison en bonbon s'est vécue au préscolaire avec des invités (parents, membres de la famille des élèves). Dans les jours à venir, il y aura un bingo et des jeux.

Mme De Roy nomme que Mme Rochon a préparé un spectacle de Noël en art dramatique avec chaque classe ou chaque niveau. Pour la dernière semaine avant les vacances, une thématique est prévue pour chaque journée.

Représentant du personnel de soutien

Le service aux élèves se déroule bien.

Représentant du service de garde

L'équipe prépare la pédagogie du 8 janvier. 19 élèves de 6^e année sont allés remettre des cartes de souhaits à la résidence Floréa.

Représentant du personnel professionnel

Mme Boisvert nomme que le service orthopédagogique du bloc 1 a pris fin le 15 décembre dernier. Comme plusieurs rencontres ont été annulées en raison de la grève, le bloc 1 et le bloc 2 seront jumelés pour certains élèves. Sept élèves de 4^e année ont participé à un programme de fluidité et l'ont complété avec brio.

Représentant du comité de parents

Aucun membre

CE/19122023-18
Adopté à
l'unanimité

12. Varia

- 12.1. Départ de M. Capone du CÉ : M. Mabrouky doit approcher les parents substitués afin de leur demander s'ils souhaitent se présenter comme membre. Dans le cas où deux parents se présenteraient, les membres parents devraient voter.
- 12.2. Défi Pierre Lavoie : Deux employés de l'école feront partie de l'équipe du CSSDA lors du Grand Défi Pierre Lavoie (Marie-Pierre Clark, enseignante de 6^e année et Caroline Godon, TES). Elles doivent amasser 2 500\$ chacune pour financer l'équipe. Elles demandent l'accord du CÉ pour vendre des pots de soupes aux coûts de 10\$ à l'entrée de l'école. Ceci est accepté par les membres du CÉ.

13. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin, il est 20h31

Proposé par :
M. Karim Mabrouky

Adopté par :
Mme Catherine Pigeon

Karim Mabrouky,
Président CÉ

Fannie Lupien,
Directrice

--	--

--	--